

La Presse Plus, 28 juin 2016, page B4

DÉBATS**Écoutez les experts**

Martin A Champagne
Président de l'Association des
médecins hématologues et oncologues
du Québec (AMHOQ)

Nous, médecins spécialistes des maladies du sang, voulons interpeler le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, pour lui faire part de nos préoccupations dans le processus de mise en place du projet Optilab.

Cet ambitieux projet du ministère de la Santé et des Services sociaux a pour but de délocaliser un grand nombre d'analyses de laboratoire, principalement de routine, actuellement réalisées dans les différents centres de prélèvements de la province, y compris ceux des hôpitaux, afin de les centraliser dans 14 gigantesques laboratoires.

Ainsi, le prélèvement sanguin réalisé au CLSC de proximité, ou encore la biopsie réalisée dans un hôpital, devront être analysés à des dizaines, voire des centaines de kilomètres de leur lieu de prélèvement plutôt qu'à l'hôpital local, que vous soyez un patient « externe » ou même, pour un grand nombre d'analyses, hospitalisé.

De nombreux citoyens, les technologues médicaux et leurs associations professionnelles, ont signalé au moyen d'une pétition de l'Assemblée nationale et par correspondance leurs craintes dans ce dossier.

LE RÔLE DE L'HÉMATOLOGUE

Le médecin hématologue est le professionnel qui assure au laboratoire l'interprétation et la qualité des analyses d'une grande variété de conditions bénignes ou cancéreuses du sang : anémies, leucémies, saignements, problèmes reliés à la transfusion, etc. Son intervention est au cœur même de la vie hospitalière et du diagnostic des patients : tous auront, à un moment ou un autre, une formule sanguine.

Pour assurer la sécurité et le traitement approprié des patients, un prélèvement sanguin ou une biopsie doivent être bien identifiés ; leur transport sécurisé dans des conditions permettant leur préservation (certains spécimens se dégradent rapidement et doivent être analysés sans délai) ; les analyses complétées et le résultat transmis au médecin rapidement de façon à assurer le diagnostic ou le traitement requis.

DÉLAIS ET ERREURS

Pourtant, sur le terrain, des décisions sont prises sans que ces étapes primordiales aient été étudiées et validées : nous redoutons les délais et les erreurs potentiellement dommageables pour la santé des patients qui en résulteront.

Dans le projet Optilab du ministre Barrette, de nombreuses orientations contraires émanent du ministère ou des établissements. Les médecins spécialistes du laboratoire et les autres professionnels impliqués qui pourraient aider à limiter les risques de dérapage ne sont pas écoutés, malgré leurs efforts : seule la région de Montréal semble quelque peu échapper à cette atmosphère d'improvisation.

Avant que l'irréparable ne soit commis et ait des conséquences sur la qualité des soins donnés aux patients, les médecins hématologues demandent au ministre de s'assurer que les professionnels experts de la médecine du laboratoire soient écoutés aux tables de travail, afin de s'assurer de la qualité des soins offerts. Si cela n'est pas fait, tous en subiront les conséquences !

Il n'est (peut-être) pas trop tard pour écouter les experts : si cela n'est pas fait, les Québécois en sortiront perdants !